Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_65-DE

DÉLIB. 2025-65

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2025

Date de convocation
21.11.2025

Date d'affichage
21.11.2025

Nombre de conseillers

En exercice	18
Présents	13
Votants	15

L'an deux mille vingt cinq
le vendredi 28 novembre à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN - Mme Annie JOUANJAN - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick GEFFROY - Mme Florence QUATTRIN - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT - M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER - M. Jean-Pierre THOMAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS - M. Evence LE GOAS

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :
M. David RADUFE représenté par Mme Patricia MARTIN
Mme Marie-Annick THOMAS représentée par Mme Marie-Françoise LIMPALAER

Mme Marie-Annick GEFFROY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Approbation des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public AEP, Assainissement collectif et SPANC

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique PRIGENT pour la présentation des rapports.

Les rapports ont été transmis en amont du conseil à l'ensemble des élus.

- RPQS AEP
- RPQS Assainissement collectif
- RPQS SPANC

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_65-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants,

- ***DE PRENDRE ACTE des** rapports sur le prix et la qualité du service public AEP, assainissement collectif et SPANC*
- ***D'AUTORISER** Mr le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

La secrétaire de séance
Marie-Annick GEFFROY





Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025